

LA CHORALE DU COLLEGE – Un enseignement facultatif

Cet enseignement permet d'enrichir et d'approfondir les compétences travaillées en cours d'éducation musicale :

- **améliorer sa voix** (justesse, précision rythmique, articulation)
- **apprendre à écouter les autres et à chanter au sein d'un groupe**
- **apprendre un répertoire en polyphonie de chants de styles différents**
- **participer à la réalisation d'un projet collectif** (concert, rencontre avec d'autres établissements)

Qu'est-ce que ça veut dire, participer à la chorale ?

- C'est venir **parce que l'on aime chanter**, et que **l'on est très motivé** pour **participer au spectacle de fin d'année** pour chanter avec de nombreux autres élèves d'autres collèges. **C'est donner du plaisir aux spectateurs**, récompense suprême pour tout musicien.
- Consulter le site du cours <http://musibat.free.fr> pour travailler ses chansons et apprendre ses paroles
- **C'est venir toutes les semaines** (le lundi ou le mardi à 13h) pour apprendre les chants
- **Participer aux 3 grandes répétitions avec les autres chorales** (une en janvier, mars et mai) pour bâtir petit à petit notre spectacle.
- Rattraper les cours manqués pendant les répétitions
- Monter sur une scène, et être accompagné par des professionnels (techniciens son et lumière, musiciens professionnels)

Et la musique dans tout ça ?

- On chante à 2 voix, les musiques sont adaptées à la tessiture des élèves et arrangées à 2 voix

Pour avoir une bonne appréciation sur le bulletin, qu'est-ce qu'il faut ?

- Être à l'heure et assidu (présence à toutes les répétitions, à moins de maladie bien sûr)
- Être concentré tout au long des répétitions et du spectacle
- S'investir pleinement dans le chant en cherchant la justesse dans son interprétation
- Mémoriser les textes des chansons – **le petit plus** : s'investir dans un rôle de soliste (facultatif) en participant au casting.

Signature des parents :